



CODESRIA



CODESRIA

13

ème

Assemblée générale
General Assembly
Assembleia Geral
الجمع العام الثالث عشر

L'Afrique et les défis du XXIème siècle
Africa and the Challenges of the Twenty First Century
A África e os desafios do Século XXI

إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين

VERSION PROVISOIRE
NE PAS CITER

Itinéraire d'accumulation et agir politique
des jeunes ruraux en pays Agni
(Est Ivoirien)

Kouassi Noël
Ehess, Paris et Université de Bouaké

5 - 9 / 12 / 2011

Rabat Maroc / Morocco

Introduction

Notre contribution à cette Assemblée générale du Codesria a un champ géographique de référence limité. Nos enquêtes ont été conduites sur trois sites dans le département de Bettié, à l'Est de la Côte d'Ivoire. Les villages enquêtés sont Bettié, Diamarakro et Akacomoékro. Nous allons exposer ici une dimension d'une problématique plus large relative au repositionnement des jeunes dans le dispositif local du pouvoir, dans un contexte local dominé par l'économie hévéicole et la crise militaro-politique ivoirienne. Bien que développée dans le cadre de nos travaux de thèse, cette problématique du repositionnement politique des jeunes semble bien s'inscrire dans le thème général de notre rencontre : « *L'Afrique et les défis du XXIème siècle* ». En effet, avant l'explosion de la crise ivoirienne, de nombreux travaux en sciences sociales mettaient en évidence les nombreux défis à relever tant en zone rurale qu'en milieu urbain pour l'insertion sociale et économique des jeunes diplômés comme des déscolarisés ou même des jeunes sans instruction scolaire. Ces nombreux défis se situaient au niveau des politiques publiques, de la régulation foncière, de la question de la migration, de la violence politique et universitaire, des perspectives d'insertion post-universitaire...

C'est la configuration rurale de cet ensemble de défis qui nourrit ce que Chauveau et Bobo (2005) appellent la « crise de la ruralité ». Mais d'une manière générale, les effets de cette crise de la ruralité ont été relativement amortis dans les zones rurales de l'Est contrairement à celles de l'Ouest et du Centre-ouest. Pour autant, cela ne veut pas dire que cette zone est épargnée des problèmes des ruraux. Il est simplement probable que des contrastes existent, nous le verrons. Dans ce contexte de la crise de la ruralité, les jeunes sont présentés comme les principaux acteurs des violences xénophobes et autochtonistes à l'égard des migrants subsahariens ou mêmes des migrants nationaux. Et aussi dans le contexte de la crise militaro-politique, ces mêmes jeunes sont devenus les « patrons de la rue », les relais des discours nationalistes et les membres des milices patriotiques (Arnaut, 2008 ; Banégas, 2007, 2010). Aujourd'hui encore, d'autres jeunes sont mobilisés dans les rangs des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) et sillonnent les villes et villages de la Côte d'Ivoire à la poursuite des partisans de Gbagbo ou en mission d'intimidation politique et de violences sur les populations ivoiriennes, jugées comme des proches de l'ancien régime.

Si hier, on ne voyait que les violences des jeunes patriotes et des conflits fonciers à relents xénophobes, la chute de Gbagbo nous donne l'occasion de voir de nouveaux acteurs de la violence et même de nouveaux types de violence. Entre crise de la ruralité et crise militaro-

politique, les jeunes ivoiriens se donnent aujourd'hui à voir dans l'espace public comme des « signifiants complexes » et se positionnent comme « les terreurs du présent, les erreurs du passé, les anciens espoirs et les nouveaux défis » pour reprendre ici les Comaroff (2000 : 92). La position des jeunes peut varier et avoir son sens en fonction des régions ivoiriennes et des particularités contextuelles de ces régions. Le contexte régional choisi est celui du pays Agni, à l'Est de la Côte d'Ivoire.

I. Caractéristiques contextuelles de la position des jeunes de Bettié

La position des jeunes dans la société Agni de Bettié semble autant changer que l'environnement économique et politique des villages. Dans les sociétés rurales ivoiriennes dont l'essentiel des ressources financières repose sur l'agriculture, les jeunes ont toujours été présentés comme des individus à l'ombre de leurs parents ou simplement, la force de travail dans les familles. Dans la majorité des cas en zone forestière, les sociétés étudiées étaient celles où l'économie agricole reposait sur le café et le cacao. Le contexte actuel du département de Bettié est marqué par le passage d'une économie agricole cacaoyère et caféière à une économie tendanciellement orientée vers l'hévéaculture. Une des caractéristiques majeures de cette transformation économique est l'investissement des jeunes dans la création de grandes plantations d'hévéa.

Ce nouveau contexte économique semble avoir influencé un retour relativement important des jeunes déscolarisés qui vivaient encore dans les centres urbains, espérant une insertion dans l'économie urbaine. L'importance de l'effectif des jeunes dans les villages a aussi suscité de la part de ces derniers un besoin de réorganisation. Cela s'est traduit par un processus de négociation de la position des jeunes dans les rapports intergénérationnels et dans le champ politique local. Rappelons que dans la société Agni, les pouvoirs économique et politique sont l'affaire des anciens (Köbben, 1954 ; Perrot, 1976 ; Tujague, 2004 ; Tujague-Gibourg et Moustier, 2009). Ce qui leur permet d'exercer un contrôle politique sur les jeunes, notamment à travers l'usage du surplus de la production domestique.

Par ailleurs, le rapprochement de l'Etat des populations rurales qui s'est opéré par les processus de déconcentration administrative et de décentralisation se présente comme un mécanisme d'insertion de fonctionnaires et d'enrichissement des cadres ressortissants au détriment des ruraux.

Or avec l'engagement des jeunes dans la production de l'hévéa, c'est cette possibilité du contrôle politique des aînés sur les jeunes qui paraît de jour en jour hors de portée des

anciens. Il en est de même pour le champ politique local d'où semblent se construire aujourd'hui des logiques de contestation du prestige social des fonctionnaires et des cadres ressortissants¹.

L'objectif de notre communication est d'essayer de montrer schématiquement le lien entre l'engagement des jeunes dans les activités agricoles et leur repositionnement dans le dispositif local du pouvoir dans le département de Bettié. Une des approches anthropologiques de la position des jeunes dans les sociétés rurales montre des classes sociales différentes que lient des relations filiales et une dette sociale. Les anciens ou les parents, ayant entretenu les jeunes dans leur enfance, il revient à ces derniers de secourir aujourd'hui inactifs ou peu actifs. Les comportements des jeunes que nous observons depuis des années dans les villages du département de Bettié nous orientent vers une interprétation de la position des jeunes sous l'angle de la compétition.

Dans ce texte, le concept de « jeunes » est utilisé pour décrire la position d'individus d'âges et de conditions sociales différents identifiés comme des « *kpaflouan* » dans la société Agni. Ce qui semble mieux les caractériser aujourd'hui, c'est leur engagement dans des logiques de subjectivation politique qui les met en fréquentes tensions avec les aînés sociaux et les fonctionnaires locaux. Cependant, ces tensions ne prennent pas exclusivement une allure intergénérationnelle. Elles prennent aussi des formes horizontales en opposant des jeunes au sein de leur association, ou à travers divers réseaux sociaux de jeunes ou encore à travers des catégories professionnelles interposées.

L'agir politique qui nous permettra de décrire les comportements qui sont caractéristiques de la position des jeunes a donc une orientation résolument empirique. Ces comportements seront considérés dans un processus dynamique, en lien avec la trajectoire sociale des jeunes. Nous mettrons particulièrement l'accent sur la dimension économique de la trajectoire des jeunes. C'est pourquoi nous utilisons le concept d'itinéraire d'accumulation. Ce concept d'accumulation a été central à beaucoup de travaux sur les sociétés africaines au tournant de la décolonisation et dans un contexte particulier d'émergence de nouvelles inégalités sociales dans ces nouveaux pays indépendants (Geschiere et Konings 1993). Spécifiquement pour notre réflexion, nous allons nous intéresser à l'hévéaculture, cette culture qui influence depuis des années la trajectoire sociale et politique des jeunes Agni du département de Bettié. En rendant compte de l'agir politique des jeunes, notre intervention souhaite mettre

¹ Cette dimension ne sera pas traitée dans cette communication.

en lumière les positions des jeunes dans les dynamiques sociales et politiques en cours dans les villages de l'Est de la Côte d'Ivoire, une zone très peu couverte par les réflexions sur les positions des jeunes dans les dynamiques actuelles que connaît la Côte d'Ivoire.

II. Les logiques de repositionnement politique et d'autonomisation des jeunes

1. La réappropriation de l'association des jeunes

Dans les villages où l'agriculture représente la principale activité, la scolarisation des enfants répond tant à une quête de promotion sociale qu'à la soustraction des scolarisés à la pénibilité du travail agricole. Et quand ils parviennent à poursuivre leurs études dans les zones urbaines, s'associent la joie de vivre en ville et l'espoir d'un travail dans l'administration. Leur souhait est de rester en ville, dans les grands centres urbains qui représentent pour ces jeunes l'environnement idéal pour la réalisation de leur rêve et ambition (Touré, 1985). Mais quand intervient l'échec scolaire, beaucoup de déscolarisés hésitent à retourner au village. Ils tentent de rester en ville, en s'essayant à de petits métiers ou en s'engageant dans les concours administratifs de leur niveau d'étude. Mais avec les difficultés croissantes que rencontraient les citadins, le retour au village devenait de plus en plus une réalité. De nombreux jeunes urbains, touchés par la précarité des conditions de la vie en ville prirent le chemin du retour au village. Dans les villages de Bettié, nous rencontrons une catégorie de déscolarisés assez importante, revenus au village à partir des années 1985. Depuis cette date, chaque année, les villages enregistrent le retour de nouveaux jeunes citadins déscolarisés ou de simples aventuriers.

Les jeunes qui restaient en ville après leur échec scolaire, ou ceux qui composaient le mouvement de l'exode rural étaient en quête de conditions de vie nettement supérieures à celles du village. Mais aussi, la résistance au retour au village avait des enjeux politiques non négligeables. Dans la société Agni les anciens exercent un contrôle politique assez strict sur les jeunes. Rester en ville ou émigrer en ville permettait aux jeunes d'échapper à ce contrôle politique. En fait, même si les jeunes expliquent leur retour au village par leur volonté de s'engager dans le travail de l'hévéaculture, ils ont d'abord revendiqué le relâchement du contrôle politique des anciens, avant la création de plantation. Ainsi, dès 1985, les jeunes de Bettié ont obtenu le retrait des anciens de l'association coutumière des jeunes.

Cette association qui est le cadre de socialisation politique des jeunes autochtone était contrôlée par les anciens. Dans les villages, le président de cette association était un notable

désigné par le pouvoir coutumier. Les jeunes ne participant pas à cette instance politique coutumière, c'est leur président, un notable qui se charge de leur transmettre les consignes du pouvoir coutumier et de contrôler leur comportement dans le village. C'est à Bettié, que commence ce mouvement de réappropriation de l'association. Le retour relativement massif des jeunes de Bettié coïncide avec l'érection du village en commune en 1985. Et dans ce nouvel environnement politique, l'association des jeunes reconnu au niveau de la Commune et des organisations nationales de jeunes est la « jeunesse communale ». Les jeunes déscolarisés profitent de ce nouveau contexte politique pour demander la réorganisation de la jeunesse. Ils obtiennent de l'autorité coutumière, la transformation de l'association coutumière des jeunes en une association des jeunes de la commune. Dans ce cas, le président des jeunes est élu selon les critères de la fédération nationale des jeunesses communales de Côte d'Ivoire. Ainsi, à la place d'un président des jeunes désigné par le pouvoir coutumier, c'est un président élu qui dirige les jeunes de Bettié.

2. L'autonomisation économique des jeunes

Le pays Agni est reconnu comme l'une des anciennes zones de développement de l'économie de plantation (Chauveau et Dozon 1988 ; Chauveau 1985). Les principales cultures industrielles étaient le cacao et le café. L'hévéa a donc été adopté d'abord comme une culture secondaire. Dans l'ensemble des villages, l'hévéaculture a évolué dans un premier temps conjointement au cacao et au café avant de les supplanter maintenant.

L'introduction de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire peut être située au début de la décennie 1950. Après l'indépendance, plusieurs tentatives de vulgarisation de cette nouvelle culture furent initiées par l'Etat dans les zones forestières périphériques d'Abidjan. Mais elles n'ont pas produit des résultats satisfaisants. Les planteurs manifestent très peu d'intérêt pour cette nouvelle culture, un peu trop exigeante comparativement au cacao ou au palmier à huile, dont ils avaient déjà acquis la maîtrise des techniques culturales (Pillet-Schwartz 1980).

Dans la zone de Bettié, le contact des populations avec cette nouvelle culture remonte à la fin de la décennie 1970. La mise en œuvre du programme de vulgarisation était conduite par la SAPH², société d'Etat. Le programme de valorisation se fondait sur deux principaux types de cultures : les plantations industrielles et les plantations villageoises. Les plantations industrielles étaient la propriété de la société agro-industrielle, chargée de la vulgarisation de

² Société Africaine de Plantations d'Hévéa

la nouvelle culture. L'autre volet, concernait les plantations villageoises d'hévéa, les PV comme le désignent localement les professionnels de l'hévéa.

La politique de vulgarisation de l'hévéa dans les villages de Bettié avait privilégié les anciens planteurs. En effet, ceux qui adoptaient cette nouvelle culture devaient prouver leur aptitude à la création de la plantation. Il s'agissait d'abord de justifier la disponibilité de la ressource foncière et ensuite donner des garanties nécessaires pour le remboursement des prêts que la société accordait aux planteurs, notamment les plants d'hévéa, les intrants pour l'entretien des plants et l'encadrement technique³. Les jeunes ne pouvant pas offrir la garantie nécessaire pour s'engager dans la création de plantation prenaient presque exclusivement le chemin de l'usine et des plantations industrielles de la SAPH, où ils sont engagés comme des techniciens agricoles ou des agents de l'usine ou alors, ils servaient d'aide à leurs parents. Durant cette période, ils apprennent non seulement les techniques agricoles mais ouvrent les yeux sur les opportunités d'insertion des jeunes dans la production agricole. C'est ainsi que certains jeunes bénéficient du projet JAMH.

Le projet Jeune Agriculteur Moderne d'Hévéa (JAMH) est un projet d'intéressement des jeunes déscolarisés au travail agricole, principalement l'hévéaculture⁴. Il a consisté en une sélection de jeunes déscolarisés pour une formation aux techniques hévéicole à partir de l'année 1986. Au terme de la formation, qui a duré une année, les jeunes sont retournés au village. Ils bénéficient d'un crédit agricole octroyé par l'Etat et logé à la BNDA⁵. L'apport initial des jeunes était une parcelle de 15 hectares. La 1^{ère} promotion de ce projet a concerné un seul jeune de Bettié. C'est à la 2^{ème} et la 3^{ème} promotion de que participeront d'autres jeunes déscolarisés. Le retour de la 2^{ème} promotion a coïncidé avec un déclassement de forêt à Bettié. Ils ont été alors prioritaires dans la classe des jeunes planteurs, dans la répartition de la superficie déclassée. Durant la durée d'immaturation de leur exploitation, les jeunes ont bénéficié d'une allocation mensuelle de 26000 CFA. L'encadrement technique des bénéficiaires sur les plantations était assuré par la SAPH, opérateur technique du programme. La 3^{ème} promotion aura moins de chance que les deux premières. Les difficultés rencontrées par l'Etat au début de la décennie 1990, et surtout avec la dissolution de la

³ Colin et Losch (1990) montrent que dans cette situation, le planteur se présente comme un simple fournisseur de ressource foncière. La société se substitue aux planteurs dans l'orientation de leur plantation.

⁴ Il s'agit de la « version jeune » du programme de vulgarisation de l'hévéa. La première phase ayant privilégié les anciens planteurs, cette seconde est orientée vers les jeunes déscolarisés.

⁵ Banque Nationale pour le Développement de l'Agriculture

BNDA ont mis fin au soutien institutionnel à travers le projet JAMH. C'est au total huit jeunes autochtones qui ont pu bénéficier de cet appui de l'Etat.

En termes d'effectif des bénéficiaires, le programme a eu un impact très limité, au regard du nombre de jeunes dans l'ensemble des villages et aussi pour l'espoir qu'il représentait pour ces jeunes. Mais quelques temps ou même concomitamment au programme, de nombreux jeunes n'ont pas forcément attendu l'appui de l'Etat pour s'engager dans la nouvelle économie agricole. Ils s'appuient sur une économie acquise grâce à l'investissement dans l'exploitation du cacao et du café, à des investissements dans le commerce ou en s'appuyant sur un héritage familial.

Si le projet JAMH a été le point d'entrée des jeunes dans la production de l'hévéa, c'est surtout avec la libéralisation de la production qui intervient en 1990 qu'on enregistre une véritable percée des jeunes dans la création de plantation. Généralement, la création d'une plantation est précédée de la création de pépinières, une saison avant la création de la plantation. La pépinière fournit les plants pour la nouvelle plantation. Une partie peut être vendue à d'autres planteurs. Cela procure aux pépiniéristes des moyens pour l'entretien de la plantation. La production des pépinières privées est un moyen de réduction des coûts liés à la création d'une plantation. La vente de ces pépinières représente une source de revenus importants pour les jeunes, avant l'exploitation réelle de leur champ. En fait, avec la fin de l'exclusivité de la société agro-industrielle sur la production des pépinières, les planteurs ont beaucoup tendance à recourir aux jeunes producteurs de pépinières, avec qui ils peuvent négocier des modalités de paiement assez souples.

On peut se demander à ce stade de notre communication, quel est le lien entre l'engagement dans la production de l'hévéa et le politique ? Comment l'investissement des jeunes dans l'hévéaculture influence-t-il leur position dans les rapports politiques ? Quel est le poids réel des jeunes planteurs dans le champ politique local ?

III. La mise en politique de l'agir des jeunes autochtones

La position sociale des jeunes est assez marquée par leur appartenance à la société Agni et leur situation rurale. Politiquement et socialement, ils sont dominés par les aînés sociaux (Tujague-Gibourg et Moustier, 2009). Cette position est même bien assimilée par les jeunes. Traitant de cette position des jeunes dans la société Agni, le président des jeunes de Bettié

disait ceci : « dans les temps anciens, un jeune ne doit pas être plus riche que son père, ou son oncle⁶ ». C'est à travers la figure du grand planteur Agni qu'on connaît mieux l'inégale répartition des richesses entre les anciens planteurs et les jeunes. La constitution de la richesse résulte d'une trajectoire d'investissement dans l'agriculture et dans la maîtrise d'une forte main d'œuvre familiale. L'impact de l'engagement des jeunes dans la production agricole est avant tout la prise de conscience de cette domination économique et politique des anciens. On observe clairement un processus de réduction ou de réparation de cette inégalité.

Pour mieux décrypter ce processus de subjectivation, nous allons privilégier des aspects comme les modalités d'introduction des jeunes dans la production agricole, la nature des cultures pratiquées, les trajectoires d'accumulation, la régularité dans la production, la capacité d'extension de l'exploitation et les réseaux sociaux de valorisation extérieure des compétences agricoles. Le cadre de cette communication ne se prête pas à une description de toutes les logiques de subjectivation des jeunes documentées dans les villages. Nous allons seulement présenter deux cas pour illustrer l'agir politique des jeunes.

Premier cas :

- De la boutique à la brousse

K.B. n'a pas eu la chance⁷ d'aller au collège. Il arrête les cours au CMII. Il n'a pas voulu aller en ville. Deux ans après les cours, il est embauché par l'ambassadeur N B⁸ comme vendeur dans la boutique⁹ de Bettié. Suite au décès de l'ambassadeur, K.B. continue le commerce avec A.Z., un planteur autochtone qui reprend le magasin. Tout en tenant le magasin, l'objectif du jeune KB était l'investissement dans l'agriculture. Pour lui, bien qu'il reçoive un revenu mensuel en tant que vendeur, cela n'était pas une garantie suffisante pour sa vie. Cependant, il ne pouvait pas combiner les activités commerciales et l'agriculture. Il n'avait pas non plus les moyens pour s'engager dans la création de plantation. Mais comme il le dit lui-même, « je suis né au village, la brousse même m'intéressait beaucoup mais il faut trouver les moyens pour pouvoir t'installer¹⁰ ». Après quelques années à la boutique, il démissionne pour se

⁶ K.K. Bettié, mai 2008

⁷ Un enseignant de lycée originaire de Diamarakro dit plutôt que ces jeunes ont eu la chance d'échouer à l'école.

⁸ N.B. était un Ambassadeur de la Côte d'Ivoire dans plusieurs pays. On dit à Bettié que c'est grâce à lui que l'hévéaculture a été introduite dans la zone.

⁹ Selon K.B. cette boutique était un don de la SAPH au village de Bettié.

¹⁰ KB. Bettié janvier 2009

consacrer à l'agriculture. En réalité, le jeune KB ne sort pas complètement du secteur commercial. Il ouvre sa propre boutique de vente de pagnes que gère sa femme.

La décision de se retirer du magasin est prise dans le contexte de la libéralisation de la production de l'hévéa au début des années 1990. Bénéficiant d'une petite économie réalisée grâce au commerce, le jeune planteur se fait aider par des manœuvres qu'il est allé chercher au Ghana. Progressivement, il se profile comme un planteur émergent dans le village. Trois années successives, il s'investit dans la création de plantation. Au terme de ces trois ans, il décide de marquer une pause pour entretenir les 8,5 hectares qu'il a pu cultiver. C'est véritablement à partir de 1994 qu'il a commencé à percevoir un revenu mensuel de l'hévéa. Il ne s'est pas contenté de ces années d'investissement. Il reprend la création de plantation. Et en janvier 2009, il était propriétaire de 15,5 hectares d'hévéa en production. Sa production mensuelle s'élève à 8 ou 9 tonnes de caoutchouc par mois.

Depuis quelques années, il exploite une vaste parcelle de près de 50 hectares dans un village d'Abengourou. Cette exploitation repose sur un contrat appelé « domientchè » que les planteurs traduisent par l'expression « planter-partager ». Selon les termes du contrat, les deux contractants partagent le champ dès sa maturité. Le partage peut être équitable ou quelques fois, l'acquéreur à qui revient les charges de la création de la plantation peut bénéficier d'un petit bonus, d'un ou deux hectares de plus que le propriétaire. Il revient au demandeur de planter et d'entretenir la plantation avant son entrée en production. La parcelle de terre retourne à son propriétaire après l'exploitation de la plantation.

- *Construire à tous prix*

Unique garçon entre 4 femmes dont seulement deux sont en vie, K.B. décide de construire une maison à partir de 1997. Mais la réalisation de ce projet le met en fréquentes confrontations avec des individus qu'ils représentent comme des opposants à son projet. Parmi ces opposants, il nomme précisément le chef A.P. Selon l'explication du jeune KB., le chef refuse de voir un jeune comme lui devenir riche et investir dans le village. C'est ce qui justifie les différentes manœuvres du chef pour décourager les jeunes dans leur projet de construction. Prenant son cas particulier, il montre comment le chef entrave l'émergence des jeunes.

D'abord, le lot que lui a octroyé la mairie est réquisitionné par le chef de village qui décide d'y construire la résidence du Sous-préfet. « Un jeune qui a l'idée de faire quelque chose,

vous lui arracher le lot, entre temps, tout ce bloc là était lot mais pourquoi c'est ce lot là tu veux prendre¹¹ ? », s'interroge KB.. Il ne se « décourage pas », d'après ses propres termes. Il bénéficie d'un autre lot de la part du maire de W.E. Ce dont de lot est perçu par le jeune comme un signe d'encouragement. Il reprend les travaux de sa construction sur ce nouveau lot. Mais ici encore, le jeune rencontre des indices d'une injonction à la renonciation à son projet.

- « J'ai fait mes briques et un beau jour, je viens, j'avais ma Suzuki 125, en ce moment sur ce lot, j'avais fait nettoyer par un Caterpillar donc les gens avaient ouvert une petite voie pour aller au champ. Un bon jour j'étais sur ma moto, je viens voilà une tête de bœuf entière, fraîche. On venait de tuer le bœuf à 4h du matin là et on prend le sang pour venir déposer sur le lot. Et les gens sont venus regarder mais je n'ai pas l'idée de faire la photo. Une tête de bœuf, est-ce qu'un enfant peut faire ça ? Prendre 30.000 pour payer une tête de bœuf bien noire comme charbon. On vient déposer sur mon lot parce que je vais construire un étage. Mais je ne suis pas décourager, je dis ça là je vais me battre. Et je suis avec eux. Après j'ai envoyé encore du ciment, je ne suis pas découragé¹² ».

En fait, il ne se présente pas comme la seule victime de l'agissement du chef de village. C'est l'ensemble des jeunes entrepreneurs qui sont combattus par le chef de village. « Les gens qui construisent ce bâtiment meurent mais moi je suis là. Ce bâtiment c'est ça qui a provoqué cet accident là mais Dieu merci, je me suis en sorti¹³ ».

- *Le rejet d'une identité imposée*

Toutes les entraves que rencontre KB et bien d'autres jeunes de Bettié sont interprétées par ces derniers comme l'œuvre du chef de village, un riche planteur qui veut étouffer l'émergence de jeunes planteurs. Ces différentes manœuvres n'ont pas abouti à l'abandon du projet de construction de la maison de KB. Le chef décide alors de lui faire un « cadeau empoisonné », faire de lui le chef de sa famille. A Bettié, le jeune KB est issu d'une famille détentrice d'un siège sacré. Depuis longtemps, ce siège connaît une véritable instabilité. Les deux derniers chefs intronisés ont été successivement détrônés par la famille. Cette destitution des chefs est attribuée à la reine mère de la famille manipulée par le chef de

¹¹ K.B. Bettié, janvier 2009

¹² K.B. Bettié, janvier 2009

¹³ Lorsque nous le rencontrons en janvier 2009, il venait de faire un accident de la circulation au Ghana. Il fait un lien très étroit entre son accident et la construction de sa maison.

village. Bien que l'ayant droit au trône soit connu, il est perçu comme incapable de diriger la famille. Cette incapacité résulte du fait qu'il n'est pas un riche planteur. Il a passé une vingtaine d'années en Europe avant de revenir au village. Il n'a donc pas pu créer la richesse¹⁴ qui devait l'aider à accéder au trône. Du coup, les regards sont tournés vers le jeune KB qui a une capacité financière supérieure à celle des autres ayants droit. Ainsi, pour lui, la gestion des problèmes de la famille est une autre manœuvre du chef de village pour l'étouffer financièrement : « il met les grands frères devant, je suis leurs financiers partout où on va. On a été même chez le roi Boa Kouassi d'Abengourou. Et en partant là, il me dit tous ceux qui vont là, plus de 10 personnes, tu assures leur transport¹⁵ ».

Les manœuvres du chef de village perçues après coup par le jeune KB. En réalité, son ingérence dans la politique familiale s'inscrit dans la continuité de sa logique d'empêcher l'émergence financière du jeune KB. Pour lui, en se positionnant comme un soutien de la famille dans la gestion de l'héritage politique, il s'agit pour le chef de détourner le jeune KB de son projet de construction et de déjouer son positionnement dans le champ économique et social.

- « Moi après notre retour d'Abengourou, je suis allé voir le chef A. P. pour lui dire que ce qu'il a fait là moi je ne le suis plus. Je ne suis pas une banque pour régler les problèmes des gens alors que toi tu es en train de t'occuper de tes enfants. Et jusqu'à présent notre chaise est encore vide, il n'y a pas de chef. Parce que moi je dis je vais prendre mon argent pour mettre quelqu'un chef. Celui qui veut être chef il n'a qu'à faire ses démarches, on a le même pouvoir. Aujourd'hui j'ai fait mes enfants il faut que je m'occupe d'eux¹⁶ ».

Deuxième cas : jeunes planteurs et fonctionnaires dans le contrôle des espaces jeunes

Un autre fait sera souligné pour comprendre le repositionnement des jeunes dans le champ politique local. Il s'agit des tensions autour de la gestion de l'équipe locale de football. Avant de s'installer à Bettié, M. K. était gestionnaire d'une pharmacie à Adzopé, la ville située à une soixantaine de kilomètres. Après avoir servi pour un patron pendant 5 ans, le pharmacien décide de s'autonomiser. Il ouvre sa propre officine à Bettié, la première pharmacie du

¹⁴En pays Agni, accéder au trône, c'est aussi accéder à une richesse. Le trône en lui-même contient des richesses. Cependant, celui qui accède au trône y verse aussi de la richesse. il ne vient pas se servir des biens du trône.

¹⁵ KB, Bettié, janvier 2009.

¹⁶ K.B. Bettié, janvier 2009

village. En dehors de son activité professionnelle, le pharmacien s'intéresse au sport, au football en particulier. Quelques moments après son installation à Bettié, il dit avoir fait le constat de la marginalisation des fonctionnaires dans ce village. Ces derniers étant majoritairement de jeunes enseignants, ils rencontrent des difficultés d'insertion selon le pharmacien. Dans ces conditions, « quand un jeune passe avec sa moto, on dit lui là il gagne 800.000 là, ils sont frustrés. Donc c'est ce complexe qu'ils ont développé un peu et puis ils sont en retrait. Ici là, ce ne sont pas les fonctionnaires qui font le malin, c'est les jeunes planteurs, alors qu'à Adzopé par exemple ou bien dans les autres coins, c'est les fonctionnaires qui font le malin¹⁷. » Pour contribuer à l'épanouissement des fonctionnaires dans le contexte assez difficile de Bettié, le Pharmacien met en place un club de maracana. Par cette initiative, il permet aux jeunes fonctionnaires en service à Bettié de se rencontrer le soir après le service sur un espace public du village, aménagé pour les rencontres populaires, mais qui sert de terrain de jeu aux jeunes.

L'initiative du pharmacien a été très appréciée à Bettié et a eu des échos dans les autres villages du canton. Il est fréquemment sollicité par les jeunes des autres villages pour des parrainages de tournoi ou pour des soutiens pour l'organisation de ces compétitions sportives. Le chef de village le sollicite pour la présidence du club de football de Bettié, engagé dans la division 2 de la ligue professionnelle nationale de football. Il décline l'offre du chef en avançant qu'il continuera de soutenir le club en renforçant la boîte à pharmacie qu'il met à la disposition du club à chaque saison sportive. Sur instance du chef de village, qui lui promet son soutien et celui de tous les cadres de Bettié, le pharmacien accepte la présidence du club. Il est secondé à la vice-présidence par un jeune planteur du village. Jeune baoulé, fils d'un ancien préfet. B. débarque à Bettié en 1994 pour hériter des plantations de son défunt père. Il s'agit d'une plantation de 30 hectares, d'après le jeune B. bénéficiant de ce « prêt à porter¹⁸ », il s'insère à Bettié dans des réseaux politiques et sociaux très solides. Il assure la présidence de la jeunesse du PDCI depuis des années et aussi la présidence du Comité de gestion du collège municipal de Bettié depuis la rentrée scolaire 2009. Il est aussi un délégué du FISH¹⁹, une association des planteurs d'hévéa. Il est encore membre très influent dans les réseaux jeunes de Bettié dont le groupe d'amis baptisé « yesi

¹⁷ K.M. pharmacien, Bettié, mai 2008.

¹⁸ Nous reprenons ici une expression de K.N. un instituteur à la retraite qui l'utilisait pour qualifier les plantations du jeune B. il sous-entend que le jeune B. n'a pas participé à la création de la plantation. Il n'est venu que pour récolter les fruits de l'investissement de son père.

¹⁹ Fond Interprofessionnel de Soutien Hévécicole

yewon ». Ce nom se traduit en français par « on se connaît » ou « on sait qui est qui ». Les jeunes qui animent ce réseau sont des planteurs et des fonctionnaires en service à Bettié. Dans les faits, ce réseau est principalement piloté par le jeune B., surnommé « le perroquet » par ses amis. Grâce à ses moyens financiers procurés par l'hévéa, il entretient un autre réseau de « bons petits ». Il s'agit de jeunes planteurs dont les plantations ne sont pas encore en production ou simplement de petits planteurs

A la tête d'une coalition de jeunes, B. et ses amis n'avaient pas apprécié la gestion du club par B, un ressortissant malinké du nord de la Côte d'Ivoire. Pour eux, en confiant la gestion du club de Bettié à un « étranger » et un fonctionnaire, le chef créait une injustice. Il engageait sur le terrain des jeunes une personne qui n'est de leur milieu. Non seulement, il est distant d'eux par son origine mais surtout par sa profession. Dans la gestion quotidienne du club, il se présente comme un adversaire du président alors que ce dernier comptait sur sa force de mobilisation, son soutien et sa connaissance des autorités politiques et coutumières de Bettié. Non soutenu financièrement par les cadres et les politiciens locaux, et confronté à l'adversité de son vice-président, le président pharmacien démissionne de son poste.

Cette démission donne la possibilité au jeune planteur de diriger le club comme il le souhaite. Mais en venant à la tête du club, il pensait jouir du prestige de ce titre de président. Dans la mesure où la présidence du club local lui donnait la possibilité de participer aux rencontres de la conférence nationale des présidents de clubs de football. Au niveau local, les préparatifs étaient en cours pour l'érection de Bettié en chef de lieu de département. Ce titre de président du club local lui permet de positionner en interlocuteur principal des nouvelles autorités politiques locales en matière de sport et d'activités de jeunes. Mais seulement après quelques mois de fonctionnement, le club a commencé la chute dans le classement national. L'espoir d'une montée en 1^{ère} division suscitée par la présidence du pharmacien est carrément noyé par le jeune président. Il rencontre d'énormes difficultés financières qui démotivent les joueurs qui ne reçoivent plus leur prime de match ni leur salaire. Les blessés ne reçoivent pas de soins. Les résultats du club ne sont plus satisfaisants. Revendiquant leurs droits, les joueurs rencontrent le mépris de leur président qui les tourne en dérision en avançant que ses chaussures sont plus chères que leurs primes de match.

Propriétaire d'une grande villa à Bettié et deux voitures, B. est perçu comme un « gaspilleur ». L'ayant bien observé, le président des jeunes parle de lui et de son groupe « Yessi yewon » : « quand ils s'asseyaient, ils déclarent (ils dépensent). S'ils disent bon

aujourd'hui, on va boire, toi même qui arrives, tu sais qu'ils ont de l'argent. Tu sais qu'ils se connaissent ». Traitant de ce réseau, le président des jeunes avance qu'ils « sont un peu arrogants compte tenu de leurs moyens ».

La trajectoire sociale de B. connaît une particularité par rapport à celle de bien d'autres jeunes ruraux. Fils d'un administrateur, il veut toujours garder son style de vie urbain. Par exemple dans sa maison, il y a une pièce annexe construite pour servir de bar climatisé où il invite régulièrement des amis de la ville ou ceux de Bettié. Il réside actuellement au village mais en réalité, il n'est venu pour se servir de son « prêt à porter ». C'est pourquoi d'après lui, il n'est responsable de rien.

- « moi ma manière de vivre ce n'est pas ma faute. J'aimerais être le fils de Bill Gates ou d'Houphouët. Je suis le fils de B. qui lui-même a souffert dans la vie. Aujourd'hui si ses biens m'appartiennent, ce n'est pas ma faute, ce n'est pas moi qui aie créé ça. Je ne peux pas dire que mon père m'a laissé une maison, une plantation et puis je vais vivre comme un pauvre, non, je suis désolé. Il y a certains qui ne comprennent pas. Si j'ai envie de boire une sucrerie et que ma poche me permet de le faire, je le fais. Moi j'ai vécu beaucoup plus en ville. J'ai un standing dans lequel j'ai vécu compte tenu de la fonction de mon père (préfet). On m'a envoyé dans les grands supermarchés pour m'acheter des habits, si je porte un habit de 40.000, 100.000, ce n'est pas ma faute. Si toi dans ta situation tu ne peux pas payer ça, tu prends ce que tu peux²⁰. »

Conclusion

Les itinéraires d'accumulation des jeunes sont divers. Pour cette communication, nous n'avons retenu seulement que deux, centrés autour de l'hévéaculture. Tous ces deux itinéraires sont ceux de jeunes déscolarisés, mais avec des niveaux d'instruction différents ; un niveau primaire et l'autre secondaire. Les milieux familiaux sont aussi très différents. Le premier est né dans une famille paysanne et éduquée dans la tradition Agni. Il n'a aucune expérience urbaine. Alors que le second est le fils d'un administrateur Baoulé, venu au village après une longue expérience urbaine. Mais tous deux, ils ont su profiter de situations conjoncturelles pour se bâtir une économie grâce à leur investissement dans le secteur de l'hévéa.

²⁰ B. Bettié, janvier 2009

Leur émergence dans l'économie locale a reposé aussi sur des réseaux sociaux solides tant au niveau du village qu'à l'extérieur. Le recrutement du jeune K.B. comme vendeur dans le magasin du village, a reposé essentiellement sur sa proximité avec l'ambassadeur N.B. Ils ne sont pas de la même famille mais ils sont des homonymes. Ils portent le même prénom B.. Quand il décide de démissionner du magasin et de s'installer à son propre compte, c'est bien en comptant d'abord sur son expérience dans le secteur commercial. C'est aussi grâce aux conseils des conseillers agricoles qu'il décida de se consacrer essentiellement à l'agriculture en cédant le commerce à son épouse. Du côté du jeune B., il n'est pas un autochtone de Bettié. Mais aucun indice ne permet de connaître son origine baoulé. Certes en raison de la proximité linguistique entre l'Agni et le Baoulé, il n'éprouve aucune difficulté à s'exprimer en Agni. En plus sa filiation politique, fait de lui un proche des cadres et des élus politiques locaux PDCI²¹. Il a réussi lui-même à se faire élire comme le président des jeunes du PDCI à Bettié.

L'agir politique des jeunes nous a emmené à considérer les interventions politiques des jeunes, perçues comme une conséquence de leur position économique. Ces interventions politiques s'inscrivent dans le cadre de la politique familiale ou coutumière et dans les réseaux associatifs. Si on considère les deux cas décrits, l'agir politique des jeunes se caractérise un mouvement contradictoire de rejet et de revendication du pouvoir politique. Le cas de K. B est illustratif du rejet du pouvoir politique et celui B. illustre la revendication du pouvoir.

Du cas de K.B., on observe une valorisation du contrôle de ses ressources financières que celui des hommes. Si K.B. est perçu comme un planteur émergent, il n'entend pas consacrer ses ressources à la politique familiale. Ce qui l'intéresse avant tout, c'est la matérialisation de sa position économique par des investissements visibles dans le village. Or, s'inscrire dans cette logique, c'est entrer en compétition avec les anciens planteurs, notamment les riches planteurs sur le terrain du prestige social. Du second cas, celui de B., il ressort une volonté de combiner le contrôle des ressources financières et le contrôle des hommes. En entrant en compétition avec son ex-président pour le contrôle du club de football, il ne s'agissait pour le jeune B. d'injecter son argent dans la gestion du club. Sa logique était de se réapproprier cet espace politique dont le contrôle échappe aux jeunes planteurs sous la présidence du

²¹ Son père était un administrateur civil, connu un cadre du PDCI.

pharmacien. Ses ressources financières lui permettent d'entretenir de « petits planteurs » et d'autres réseaux associatifs mais l'investissement dans l'entretien de ces réseaux répond aussi à sa logique de positionnement dans le champ politique et de contrôle des espaces politiques et associatifs jeunes.

En définitive, les champs économique et politique sont perçus par les jeunes comme des espaces fortement fermés où ils ne peuvent qu'y accéder marginalement. Pour y pénétrer profondément et s'y installer, il faut faire preuve de capacité de résistance, de prise de distance du politique et de contrôle stratégique des réseaux associatifs. C'est que nous démontre l'agir politique de K.B. et de B..

Bibliographie

- Abbink, J. 2000. « La violence, l'État et l'ethnicité dans la Corne de l'Afrique : au niveau local et mondial », *Autrepart* n° 15, pp. 149-166
- Antoine, P. 2007. *Les relations intergénérationnelles en Afrique: Approche plurielle*. Paris: CEPED
- Arnaut, K. 2008. « Mouvement patriotique et construction de « l'autochtone » en Côte d'Ivoire », *Afrique et développement*, XXXIII (3) : 1-20.
- Banégas, R. 2010. « Génération "guerriers" ? Violence et subjectivation politique des jeunes miliciens en Côte d'Ivoire » In Duclos, N. (éd.), *L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants*. Paris, Karthala (Recherches Internationales), pp. 359-398.
- Becquart-Leclercq, J. 1977. « Légitimité et pouvoir local ». *Revue française de science politique* 27ème année(2):228-258.
- Bierschenk, T. ; Olivier de Sardan, J.P., 1998. *Les pouvoirs au village*, Paris, Karthala, 296p
- Bierschenk, T. ; Blundo, G. ; Jaffré, Y. ; Tidjani Alou, M., 2007. Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan, Paris, APAD ; Karthala, 596p.
- Braud, P. 2004. *La violence politique*. Paris, Seuil 281p.
- Campbell, B. 2000. « Réinvention du politique en Côte d'Ivoire » *Politique africaine* (78):142-156.
- Chaléard, J.-L. ; Dubresson, A., (1989). « Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte d'Ivoire », In Antheaume, B. et al. (Éd.) *Tropiques : lieux et liens*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, pp. 277-290.
- Chauveau J-P, 2005. « Les jeunes ruraux à la croisée des chemins ; Introduction thématique », *Afrique contemporaine* (214) : 15-35.

- Chauveau, J.-P. ; Richards, J., 2008. « Les racines agraires des insurrections ouest-africaines », *Politique africaine* (111) : 131-167.
- Chauveau J.-P ; Bobo, K.S. 2005. « Crise foncière, crise de la ruralité et relations entre autochtones et migrants sahéliens en Côte d'Ivoire forestière », *Outre-Terre*, 2 (11) : 247-264.
- 2003. « La situation de guerre dans l'arène villageoise : un exemple dans le Centre-Ouest ivoirien », *Politique africaine*, (89) : 12-32.
- Chauveau, J.-P. 1979 « Economie de plantation et "nouveaux enjeux sociaux": Essai d'analyse comparative et historique à partir d'observations en pays Gban et Baoulé (Côte d'Ivoire forestière) ». *Cahier ORSTOM, Série Sciences Humaines XVI* (1-2):59-82.
- Chauveau, J.-P.; Dozon, J.-P. 1988 « Ethnies et État en Côte-d'Ivoire ». *Revue française de science politique* 38(5):732-747.
- 1986 « Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire ». *Cahier ORSTOM, Série Sciences Humaines XXI*(1):63-80.
- Colin, J.-P.; Losch, B. 1990 « Touche pas à mon planteur. Réflexions sur les "encadrements" paysans à travers quelques exemples ivoiriens ». *Politique africaine* (40):83-99.
- Comaroff, J ; Comaroff J. 2000. « Réflexions sur la jeunesse. Du passé à la post-colonie », *Politique africaine* (80) : 90-110.
- Cruzet, E.; Gülçin Erdi, L. 2009. « Contester, Innover, Transformer. Chronique autour de deux périodes de mobilisation sociale et politique ». *Cultures et Conflits* 2(74):187-197.
- Galland, O., 2001. « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue française de sociologie* 42 (4) : 611-640.
- 1990 « Un nouvel âge de la vie ». *Revue française de sociologie* 31(4):529-551.
- Gastellu, J.-M.; Affou, Y S.1981. « Où situer les grands planteurs villageois? » *Cahier du Cires* (30):31-49.
- Geschiere, P.; Konings, P. 1993. *Itinéraires d'accumulation au Cameroun* (Introduction) Paris, Karthala, 393p.
- Haxaire, C.2003. « Âges de la vie et accomplissement individuel chez les Gouro (Nord) de Côte d'Ivoire ». *L'Homme* (167/168): 105-127.
- Jacob, J.-P. 2007. *Terres privées, terres communes. Gouvernement de la nature et des hommes en pays winye (Burkina Faso)*. Paris.
- Köbben, A. J. 1954 « L'héritage chez les Agni. L'influence de l'économie de profit ». *Africa* 24(1954):359-363.

- Le Meur, P.-Y., 2005. « L'émergence des "jeunes" comme groupe stratégique et catégorie politique dans la commune de Ouessé, Benin », *Afrique contemporaine* 214 : 103-122.
- Mamdani, M., 2004. *Citoyen et sujet. L'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif*, Paris, Karthala. 418 p.
- Perrot, C.-H., 1987 « La sensibilité des sociétés akan du sud-est de la Côte d'Ivoire aux fluctuations démographiques ». *Cahier d'Etudes Africaines* 27(105/106):pp. 167-175.
- 1982a. Les Agni-ndenye et le pouvoir aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, Abidjan, CEDA, 336 p.
- 1982b. « Formation d'États et formation d'une ethnie: le cas des Anyi-Ndenye ». *Cahier d'Etudes Africaines* 22(87/88):455-463.
- 1979 « Femmes et pouvoir politique dans l'ancienne société Anyi-Ndenye (Côte d'Ivoire) ». *Cahier d'Etudes Africaines* (73/76):219-223.
- 1976 « De la richesse au pouvoir: les origines d'une chefferie du Ndenye (Côte d'Ivoire): Analyse critique de documents oraux » *Cahier d'Etudes Africaines* 16(61/62):173-187.
- 1969. « Hommes libres et captifs dans le royaume Agni de l'Indénié ». *Cahier d'Etudes Africaines* 9(35):482-501.
- Pillet-Schwartz, A.-M.1980 . « Une tentative de vulgarisation avortée: l'hévéaculture villageoise en Côte d'Ivoire ». *Cahier d'Etudes Africaines* 20(77/78):63-82.
- Poutignat, P. ; Streiff-Fenart, J., 1995. *Théorie de l'ethnicité*, Paris, PUF, 270p.
- Rancière, J. *Aux bords du politique*. Paris, Gallimard, Collection Folio Essai.261p.
- Stavenhagen, R., 1969. *Les classes sociales dans les sociétés agraires*. Paris, Éditions Anthropos, 402 p.
- Touré, A. 1985. « La jeunesse ivoirienne face à l'urbanisation accélérée en Côte d'Ivoire ». *Cahier ORSTOM, Série Sciences Humaines XXI* (2-3):275-293.
- Tujague-Gibourg, L. 2004. « Le maraîchage en économie de plantation: une alternative à l'économie de plantation? Le cas de la tomate dans la région d'Abengourou en Côte d'Ivoire ». *Afrique contemporaine* 2(210):171-190.
- Tujague-Gibourg, L.; Moustier, P. 2009. « Dominants et dominés en économie de plantation dans le Centre-est de la Côte d'Ivoire: le cas des producteurs de tomates (1990-2000) ». *Revue du Tiers monde* 2(198):407-420.
- Verdeaux, F. 1979. « La tradition n'est plus ce qu'elle était... Deux cas d'héritage chez les Nzima Aduvle, Côte d'Ivoire ». *Cahier d'Etudes Africaines* 19(73/76):69-85.
- Zajackowski, A. 1963. « La structure du pouvoir chez les Ashanti de la période de transition ». *Cahier d'Etudes Africaines* 3(12):458-473.